



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

Politique en matière de publicité  
et de commandites de l'OTTIAQ  
En vigueur le 4 décembre 2008

1. Toute publicité doit être conforme à la Politique en matière de publicité et de commandites de l'OTTIAQ, approuvée en 2008 par le Conseil d'administration de l'OTTIAQ.
2. Le montant de la commandite ou de la publicité est payable sur réception de la facture. Tous les prix mentionnés excluent les taxes.
3. Une seule publicité par page est acceptée à la fois dans le site Internet. Les tarifs comprennent un hyperlien vers le site Internet de l'annonceur.
4. L'OTTIAQ se réserve un droit de regard quant au choix des annonceurs.
5. L'annonceur réserve son espace publicitaire auprès de Catherine Guillemette-Bédard, responsable des communications, par courriel à [cgbedard@ottiaq.org](mailto:cgbedard@ottiaq.org) ou en composant le 514 845-4411 poste 225.

L'Ordre a adopté la politique suivante en matière de publicité et de commandites.

**Site Web (excluant l'extranet) :**

- aucun service de traduction, de terminologie ou d'interprétation ne peut être annoncé sur le site Web de l'Ordre à l'exception de ce qui est prévu au répertoire électronique de l'Ordre;
- le répertoire électronique de l'Ordre offre aux membres qui souhaitent s'y inscrire, une occasion d'annoncer les renseignements suivants : coordonnées, titre professionnel, combinaison de langues relative à l'agrément, domaines de spécialités (maximum dix). Les membres peuvent également y préciser s'ils offrent des services de traduction de documents officiels ou de révision.

**Extranet , magazine d'information des langagiers (Circuit), autres publications et bulletins destinés exclusivement ou surtout aux membres de l'Ordre;**

- l'Ordre accepte d'y annoncer des services de traduction, de terminologie ou d'interprétation à condition que l'annonceur soit un membre agréé de l'Ordre. Si l'annonceur est une entreprise ou un service comptant plusieurs langagiers, au moins 25 % de ces langagiers doivent être membres de l'Ordre.

**Événements destinés, mais non restreints aux membres de l'Ordre :**

- l'Ordre accepte les commandites relatives à des services de traduction, de terminologie ou d'interprétation à condition que le commanditaire soit un membre agréé de l'Ordre. Si le commanditaire est une entreprise ou un service comptant plusieurs langagiers, au moins 25 % de ces langagiers doivent être membres de l'Ordre.

Outils	Description	Grandeur de la publicité	Tarif																																				
<b>Publications</b>																																							
<b>L'antenne</b>	Bulletin d'information électronique, publié trois fois par année, envoyé par courriel à tous les membres, aux candidats à l'agrément et aux étudiants inscrits en plus de la liste d'abonnements volontaires (plus de 2 500 personnes). Il s'agit d'un bulletin qui donne le compte rendu des activités de l'Ordre, par exemple le congrès annuel ou la Journée mondiale de la traduction. Le bulletin est archivé dans le site Internet de l'OTTIAQ.	Bannière horizontale seulement, de format jpg (468 X 60 pixels)	350 \$ par numéro																																				
<b>L'antenne express</b>	Bulletin d'information électronique envoyé par courriel aux membres, aux candidats à l'agrément et aux étudiants inscrits en plus de la liste d'abonnements volontaires (plus de 2 500 personnes). Il s'agit d'un bulletin utilisé par l'Ordre pour informer ses membres sur différents sujets, que ce soit les inscriptions aux prochaines activités, les informations générales, les nouvelles des membres (par exemple, un membre qui publie un ouvrage), etc. La bannière publicitaire est placée visiblement à l'intérieur du bulletin. Celui-ci est par la suite archivé dans le site Internet de l'OTTIAQ. Il est possible d'avoir un rabais pour le placement annuel d'une publicité.	Bannière horizontale seulement, de format jpg (468 X 60 pixels)	350 \$ par numéro																																				
<b>Le magazine <i>Circuit</i></b>	Magazine papier publié quatre fois par année et envoyé par la poste à tous nos membres en plus des abonnées (près de 2 500 personnes). Il s'agit d'un magazine scientifique traitant de la traduction et de la communication.	<b>Nouvelle carte de tarifs</b> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Format</th> <th>1x</th> <th>4x</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3"><b>4 couleurs</b></td> </tr> <tr> <td>Couvert 2 ou 3</td> <td>1 550 \$</td> <td>1 390 \$</td> </tr> <tr> <td>Couvert 4</td> <td>1 650 \$</td> <td>1 445 \$</td> </tr> <tr> <td>Pleine page</td> <td>1050 \$</td> <td>890 \$</td> </tr> <tr> <td colspan="3"><b>Noir et blanc</b></td> </tr> <tr> <td>Double page</td> <td>1050 \$</td> <td>890 \$</td> </tr> <tr> <td>Pleine page</td> <td>550 \$</td> <td>445 \$</td> </tr> <tr> <td>1/2 page</td> <td>390 \$</td> <td>365 \$</td> </tr> <tr> <td>1/3 page</td> <td>340 \$</td> <td>315 \$</td> </tr> <tr> <td>1/4 page</td> <td>290 \$</td> <td>265 \$</td> </tr> <tr> <td>1/8 page / format carte</td> <td>160 \$</td> <td>135 \$</td> </tr> </tbody> </table>		Format	1x	4x	<b>4 couleurs</b>			Couvert 2 ou 3	1 550 \$	1 390 \$	Couvert 4	1 650 \$	1 445 \$	Pleine page	1050 \$	890 \$	<b>Noir et blanc</b>			Double page	1050 \$	890 \$	Pleine page	550 \$	445 \$	1/2 page	390 \$	365 \$	1/3 page	340 \$	315 \$	1/4 page	290 \$	265 \$	1/8 page / format carte	160 \$	135 \$
Format	1x	4x																																					
<b>4 couleurs</b>																																							
Couvert 2 ou 3	1 550 \$	1 390 \$																																					
Couvert 4	1 650 \$	1 445 \$																																					
Pleine page	1050 \$	890 \$																																					
<b>Noir et blanc</b>																																							
Double page	1050 \$	890 \$																																					
Pleine page	550 \$	445 \$																																					
1/2 page	390 \$	365 \$																																					
1/3 page	340 \$	315 \$																																					
1/4 page	290 \$	265 \$																																					
1/8 page / format carte	160 \$	135 \$																																					

Site Internet			
<b>Page d'accueil</b>	Le site Internet est visité entre 15 000 et 20 000 fois par mois, notamment pour le répertoire des membres. Ce répertoire permet au public de communiquer directement avec un membre qui traduit dans une langue donnée. Le site donne également toute l'information relative aux activités et aux formations continues. La bannière est située visiblement dans le bas de la page.	Bannière horizontale seulement, de format jpg (460 X 68 pixels)	350 \$
<b>La section de la formation continue</b>	La section de la formation continue inclut le descriptif de chaque atelier offert et le calendrier de la formation continue. Dans <i>L'antenne express</i> , un rappel des prochaines dates de la formation continue est indiqué avec un hyperlien vers la section du site Internet. Il faut aussi préciser que dorénavant, les membres ne recevront plus de dépliant de la formation continue. Ils devront nécessairement aller consulter la programmation dans le site. La bannière est située visiblement dans le menu de gauche de la section.	Bannière verticale seulement, de format jpg (120 X 600 pixels)	300 \$
<b>Extranet</b>	La section Extranet est accessible seulement aux membres, aux candidats à l'agrément et aux étudiants inscrits, ce qui totalise plus de 2 000 personnes. L'extranet propose des accès exclusifs en ce qui concerne la papeterie de l'Ordre, les offres d'emploi, le babillard, etc. La bannière est située visiblement dans le bas de la page d'accueil de l'extranet.	Bannière horizontale seulement, de format jpg (460 X 68 pixels)	250 \$

Commandite			
Commanditaire	Il est aussi possible de commanditer un de nos événements, c'est-à-dire le congrès annuel, le cocktail du Nouvel An, la Journée mondiale de la traduction ou le Grand rendez-vous des terminologues. Les coûts et la visibilité pour commanditer ces événements sont variables. Si vous êtes intéressé (e)s par l'un ou l'autre de ces événements, veuillez communiquer directement avec la responsable des communications, au 514 845-4411 poste 225.		